



Courbevoie - Jeumont - Lyon - Rugles - Romans-sur-Isère - Chalon/Sully - UGINE  
Maubeuge - Montreuil-Juigné - Le Creusot - Saint-Marcel - Paimboeuf - Jarrige



# INDEMNITE D'INFLATION

CONTRE LA FLAMBÉE GÉNÉRALE DES PRIX DES ÉNERGIES, LE GOUVERNEMENT COMPTE METTRE EN PLACE UNE « INDEMNITÉ INFLATION » DE 100 EUROS, QUI SERA VERSÉE AUX SALARIÉS QUI GAGNENT MOINS DE 2 000 EUROS MENSUELS AVEC COMME RÉFÉRENCE LA PAIE DU MOIS D'OCTOBRE 2021. C'EST À L'EMPLOYEUR QU'INCOMBERA LA RESPONSABILITÉ DE CE VERSEMENT.

*Ni chèque carburant, ni baisse de taxes, mais une "indemnité inflation". Afin de faire face à la flambée du prix des énergies (dont les carburants), le gouvernement prévoit la mise en oeuvre d'une aide "exceptionnelle" de 100 € défiscalisée pour un certain nombre de salariés.*

## MONTANT DE L'INDEMNITE INFLATION

100 € nets, entièrement défiscalisés

La prime sera d'un montant unique quelque soit le temps de travail (pas de proratisation).

La prime sera versée à chaque salarié éligible, un couple pourra donc se voir verser 2 primes de 100 € si chacun des membres remplit les conditions.

## QUI EST CONCERNE ?

Tous les salariés du privé gagnant moins de 2000 € nets par mois (avant prélèvement à la source), y compris les apprentis, les employés à temps partiel et les salariés en CDD.

Et plus largement, les indépendants, fonctionnaires, étudiants boursiers, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, retraités.

## QUELS REVENUS PRIS EN COMPTE ?

Seul le salaire (net, avant prélèvement à la source) en vigueur au moment de l'annonce de la mesure, c'est-à-dire celui d'octobre 2021, sera pris en compte dans le calcul de cette aide exceptionnelle.

Pour percevoir cette indemnité : aucune démarche à effectuer pour le salarié !

La responsabilité du versement incombera à **Framatome**.

Il lui reviendra ainsi d'attribuer cette prime aux salariés éligibles, et de la verser en une seule fois, en même temps que le salaire de décembre 2021.

**Pour la Cfdt Framatome, cette indemnité répond que très partiellement au maintien du pouvoir d'achat des foyers les plus modestes. Les coûts liés aux énergies s'envolent et les perspectives ne semblent pas s'arranger!**

**Au sein de Framatome, la Cfdt défendra une revalorisation des primes transports, la mise en place de la prime mobilité durable pour que tous les salariés maintiennent leur pouvoir d'achat !**